

Bulletin aux sections 2010-08

Le 25 août 2010

Mise à jour sur le plan d'action concernant le RSDP

Le plan d'action que nous avons mis en œuvre suivant l'annonce d'une augmentation de nos cotisations au Régime de services dentaires pour les pensionnés nous a tenus très occupés en juillet et août.

Comme j'en annonçais mon intention dans le numéro de juillet du Bulletin, j'ai demandé à certains des principaux syndicats de nous appuyer dans notre opposition au projet du Conseil du Trésor. En accord avec notre point de vue, ils ont décidé d'appuyer notre démarche.

Parallèlement, le président national, le président national sortant et moi avons rencontré des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor (CT) et leur avons demandé qu'on nous remette de la documentation justifiant la décision du Conseil.

Le 20 août, nous avons reçu une partie de la documentation qu'on nous avait promise pour le 30 juillet. Nous en ferons l'étude pour vous en faire un compte rendu très prochainement. Au besoin, l'ANRF sollicitera une rencontre avec le Président du Conseil du Trésor, M. Stockwell Day, pour lui transmettre le message de nos membres.

Déjà, nous avons communiqué au CT l'insatisfaction de nos membres qui ne parviennent pas à obtenir d'information sur la gestion du régime bien qu'ils en soient membres. Nous avons également informé le Conseil de notre irritation d'avoir été placés devant le fait accompli.

Nous attendons avec impatience la rétroaction de nos présidents et autres bénévoles au sujet des démarches faites auprès des députés et nous vous incitons à poursuivre de telles démarches et à continuer à exercer vos droits démocratiques.

Campagne de recrutement de 2010

En date du 10 septembre, quelque 265,000 invitations demandant aux pensionnés d'adhérer à l'Association seront mises en circulation en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. À cause de contraintes techniques empêchant d'éliminer les noms de tous les membres de la liste d'envoi, certains membres recevront un exemplaire « non nécessaire » de notre documentation de recrutement.



Réunion avec les sections de l'Î.P.É. et reprise de mes voyages

J'ai participé au Bar-B-Q annuel de l'Île tenu dans la magnifique ville de Charlottetown le 20 juillet. Notre journée a commencé dès 9 heures alors qu'on m'a fait rencontrer les conseils de direction des deux sections dans le cadre d'une réunion qui a duré deux heures. Je me suis ensuite adressée aux membres présents. Mes remerciements à Irène Gallant qui m'a invitée à la fête et qui a organisé la rencontre.



À la mi-septembre, je ferai mes valises pour reprendre ma tournée des différentes régions afin de participer à des réunions. Je vous ferai part de mes déplacements graduellement.

Les Règlements généraux de 2010

La version 2010 des Règlements généraux de l'ANRF a reçu la sanction ministérielle. On peut les consulter sur le site Web de l'Association, à la page Gouvernance.

Congé de septembre

Le bureau national sera fermé le lundi 6 septembre, jour férié.

Des médicaments falsifiés – la GRC et Santé Canada préviennent les membres de la section de Moncton

Action Au cours de ma visite au Nouveau-Brunswick plus tôt cette année, la présidente de la section de Moncton, Lorraine Casey, m'a dit que la GRC fera une présentation à la section sous le thème du repérage de sites Web vendant des médicaments falsifiés à des gens non avertis. Des membres de la section se sont faits bénévoles pour fureter le Web à la recherche de ces sites trompeurs et de fournir à la GRC les coordonnées qu'ils en relèveront.

Les sections qui voudraient en savoir davantage, ou qui voudraient organiser une séance d'information à l'intention de leurs membres peuvent joindre la GRC au numéro 613-993-8332, ou accéder à son site Web à l'URL <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fep-pelf/ipr-dpi/cont-fra.htm>.

Le prochain numéro d'EN GARDE comprendra un article traitant de médicaments falsifiés, et il recommandera des moyens de se prémunir de ces vautours qui veulent abuser de la vulnérabilité des gens en vendant ces faux médicaments, souvent très dangereux.

La Nouvelle charte des anciens combattants prévoit le versement d'un montant forfaitaire

Le 3 août, la directrice des relations gouvernementale Vera Yuzyk, l'agent principal de recherche et communication Bernard Dussault et moi-même avons rencontré au quartier général de la défense nationale le conseiller en politiques du ministre de la Défense nationale Joseph Varner pour traiter de la Nouvelle charte des anciens combattants (NCAC).

Cette rencontre s'inscrivait en suivi à la résolution 1029QC57P08, adoptée au Congrès 2010, stipulant que l'ANRF doit « *collaborer avec l'ombudsman des anciens combattants afin de presser le ministre de la Défense nationale de lancer une recherche sur l'importance des déboires financiers et des difficultés sociales qu'engendre le montant forfaitaire versé en guise d'indemnité d'invalidité aux anciens combattants devenus invalides, et ce, dans l'optique de remédier aux situations troubles en donnant le choix au récipiendaire de l'indemnité ou en revenant tout simplement à la prestation mensuelle* ».

Vu que le ministère de la Défense nationale (MDN) et Anciens combattants Canada (ACC) sont des ministères distincts, et vu que la Nouvelle charte des anciens combattants tombe sous la coupe d'ACC, le conseiller en politiques du MDN dit croire que le MDN ne peut vraiment pas intervenir dans ce dossier. Ceci signifie donc que notre résolution n'est pas réalisable telle quelle.

Conséquemment, l'ANRF d'orientera la coopération avec l'ombudsman des anciens combattants vers la rédaction, dans les meilleurs délais, d'une lettre d'appui à leur recherche respective que notre président national expédiera à l'ombudsman des anciens combattants, à Anciens combattants Canada et au Comité permanent de la Chambre des affaires des anciens combattants. Le président proposera à chacun des récipiendaires de le rencontrer pour échanger les points de vue au sujet de ce montant forfaitaire que prévoit la NCAC.

Compte à rebours vers l'utilisation de la carte de prestation du RSSFP

Un simple rappel aux membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) au sujet de l'adhésion préalable qui doit être réglée d'ici le 15 septembre afin de recevoir la carte plastifiée de prestations à temps pour le lancement de son utilisation le 1^{er} novembre. À compter du 20 septembre prochain, les membres pourront imprimer leur(s) carte(s) eux-mêmes depuis la page des services aux participants du site Web de la Sun Life. Justement, les adhérents au régime peuvent régler leur adhésion préalable en ligne, à la page http://www.sunlife.ca/enrolment_pshcp.

Les adhérents qui n'ont pas encore reçu la trousse d'information, soit par courriel, soit par la poste, peuvent communiquer avec le centre d'appels du RSSFP de la Sun Life, ouvert du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 20 heures (HNE), à ces numéros de téléphone :

- 613.560.7846 dans la Région de la capitale nationale
- 1.877.283.1411 sans frais, ailleurs en Amérique du Nord.

N'hésitez pas à joindre le centre d'appels pour toute question relative à l'adhésion préalable.

Activité de l'ANRF

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de l'activité de l'ANRF à travers le Canada en juillet.

Échéances pour le numéro de l'hiver 2010 d'EN GARDE

Action Pour le numéro de l'hiver 2010, les rapports de section et l'information s'y rapportant doivent arriver au Bureau national au plus tard aux dates suivantes :

- le vendredi 15 octobre : Modifications touchant la base de données sur l'effectif
- le vendredi 22 octobre : Rapports de section

La livraison devrait s'effectuer entre le 22 novembre et le 3 décembre 2010.

Les rapports doivent être envoyés à Françoise Gauthier par courrier électronique (gauthier@fsna.com) en indiquant le code de la section (p. ex. BC 01) sur la ligne réservée à l'objet du message (« subject »).

Si, dans les deux jours ouvrables suivant votre transmission, vous n'avez pas reçu un accusé de réception, veuillez l'appeler ou lui transmettre un nouveau courriel.

La directrice exécutive



Sylvia Ceacero, MBA, MA

Pièces jointes

- Brochure de la campagne de recrutement (10 exemplaires par section)
- Compte rendu de l'activité de l'ANRF à travers le Canada en juillet

L'activité de l'ANRF à travers le Canada – juillet 2010

ALP = Agents de liaison provinciale

ASR = Agents de services régionaux

CNA = Conseil national
d'administration

DE = Directrice exécutive

FP = fonction publique

RP = Résolution permanente

RSDP = Régime de services dentaires pour
les pensionnés

RSSFP = Régime de soins de santé de la
fonction publique

SLD = Soins de longue durée

DN = Directeur national

PSD = Prestation supplémentaire de décès

Date	Sujet	Moyen	Vis-à-vis ou destinataire	Représentant(e) de l'ANRF	Résultat
5 juil.	<i>Loi sur les maisons de retraite et législation afférente</i>	Sur place	Comité consultatif de l'Ontario sur le logement des aînés	DN de l'ON	Suivi à des rencontres avec le comité de surveillance du Conseil de l'autorité réglementaire
5 juil.	Pensions de la fonction publique	Comité consultatif des pensions de la fonction publique (CCFPF)	Président du CT; secrétaire adjoint, secteur des pensions et avantages sociaux	Agent principal de rechercher et communication	Observation du niveau des taux de cotisation et du rendement des placements
6 juil.	Augmentation des cotisations au RSDP – demande de documentation justificative	Sur place	Conseil du Trésor	Employés du Secrétariat du CT, président national, président sortant et DE	La documentation doit être fournir au plus tard le 30 juillet
8 juil.	Augmentation des cotisations au RSDP	Sur place	CAPE	Président du CAPE Directrice exécutive	Demande d'appui – RSDP – stratégie de l'ANRF
8 juil.	Augmentation des cotisations au RSDP	Sur place	AFPC	Président et employés de l'AFPC. De l'ANRF : la DE, la dir. des relations gouvernementales, l'agent de recherche et communication	Demande d'appui – RSDP – stratégie de l'ANRF
28 juil.	Carte de prestations	Consultation	Membres de la C.- B.	ALP de la C.-B.	Initiative confiée aux sections
29 juil.	Sensibilisation à l'ANRF	Lettre	Chefs de divers cabinets	ALP de la C.-B.	Réunion de prévue pour l'automne 2010
Juillet	Augmentation des cotisations au RSDP	Sur place	Députés de diverses circonscriptions	Des présidents de sections et des membres du CNA	Déploiement – RSDP – stratégie de l'ANRF